

Titre : L'évaluation des projets de l'appel de propositions « Plateformes technologiques visant à renforcer la responsabilisation dans le secteur public et l'engagement des citoyens »

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1	<p>Éligibilité des soumissionnaires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les consortiums doivent-ils avoir une présence canadienne ou inclure un partenaire légalement enregistré au Canada de quelque manière que ce soit ? 2. Si ce n'est pas le cas, comment l'exigence d'assurance s'applique-t-elle à un soumissionnaire d'un pays étranger ? 3. Avez-vous des exigences en ce qui concerne la structure juridique des consortiums de soumissionnaires ? 4. En ce qui concerne l'exigence d'un "historique des honoraires des missions qui couvre au moins cent (100) jours-personnes facturés sur douze (12) mois consécutifs au cours des deux dernières années", le soumissionnaire doit-il apporter la preuve de missions individuelles, chacune d'une durée d'au moins 100 jours, ou deux ou plusieurs missions peuvent-elles répondre conjointement à cette exigence (par exemple, deux missions de 90 jours chacune) ? Pour les consortiums, toutes les parties soumissionnaires doivent-elles satisfaire à cette exigence ou suffit-il qu'une seule d'entre elles le fasse ? Dans l'affirmative, doit-il s'agir du soumissionnaire principal ? Enfin, quelle preuve de cession est considérée comme admissible ? Les plans de travail figurant dans les contrats sont-ils suffisants ou les factures doivent-elles être fournies.
Réponse 1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non, la demande de propositions ne précise pas qu'au moins 1 membre doit être enregistré au Canada 2. Les exigences en matière d'assurance s'appliquent à tous les soumissionnaires étrangers et nationaux. Le lieu de résidence du détenteur et de l'émetteur de l'assurance n'a pas d'incidence sur l'exigence. 3. Sous réserve du paragraphe 4.5, un Soumissionnaire est éligible pour participer à ce processus de DDP si lui, y compris chaque membre si une proposition est soumise par un consortium ou une coentreprise, a la capacité juridique de contracter. Si le soumissionnaire est une entreprise individuelle, une société de personnes ou une personne morale, le soumissionnaire, y compris chaque membre, si une proposition est soumise par un consortium ou une coentreprise, doit fournir, si le MAECD le demande, une copie et une traduction certifiées conformes de la documentation originale et de toute autre documentation d'appui requise, en indiquant les lois en vertu desquelles il est enregistré ou constitué en société ainsi que sa dénomination sociale et son lieu d'affaires. Tous les frais liés à cette certification ou traduction sont à la charge exclusive du soumissionnaire. Le MAECD se réserve le droit de vérifier la copie certifiée de la traduction et de rejeter la proposition si les documents sont jugés inexacts ou insuffisants. Le MAECD n'a aucune exigence en termes de structure juridique d'un consortium au-delà de ce qui est indiqué dans la clause 4.1 de la DDP. 4. Section 5, Critères d'évaluation, l'expérience de tout membre pourrait être incluse dans une proposition en tant qu'expérience professionnelle du soumissionnaire. Le soumissionnaire doit démontrer que ses réponses aux critères d'évaluation et aux TECH sont suffisamment documentées.
Question 2	<p>Procédure d'appel d'offres</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Existe-t-il un calendrier pour le processus de sélection du soumissionnaire et/ou une date prévue pour le démarrage du projet. 2. Avez-vous des modèles en Word pour les différents formulaires techniques
Réponse 2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nous prévoyons qu'un contrat sera attribué et que le consultant sélectionné devrait commencer à travailler à l'automne. 2. Afin de conserver l'intégrité de nos modèles, les modèles affichés sont disponibles en format PDF uniquement.
Question 3	<p>Exigences relatives à l'équipe</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le formulaire TECH-4 doit-il être utilisé uniquement pour énumérer les missions de chef d'équipe et d'évaluateur principal ou également les missions effectuées par les entreprises soumissionnaires ? 2. En ce qui concerne l'expérience de terrain des membres de l'équipe de base dans le pays d'origine à prouver avec le formulaire TECH-6, l'expérience de terrain doit-elle être acquise dans les pays spécifiques du programme (Jordanie, Maroc, Tunisie, Égypte, Bénin, Burkina Faso, RDC, Mali, Indonésie, Népal, Nicaragua, Guatemala) ou l'expérience dans les régions plus larges (Asie, Afrique, Amérique et Moyen-Orient) est-elle également évaluée ? 3. Existe-t-il des exigences en termes d'années d'expérience individuelles ou cumulées

Réponse 3	<ol style="list-style-type: none"> 1. TECH-4 doit être utilisé uniquement pour M1 et R1.2. 2. Il n'est pas nécessaire que l'expérience soit acquise dans les pays spécifiques sur lesquels portent les projets à évaluer. Il peut s'agir d'une expérience dans la région. 3. Les exigences sont celles décrites dans la DDP
Question 4	<ol style="list-style-type: none"> 1. En ce qui concerne l'exigence d'une expertise en matière d'égalité des sexes - licence avec une spécialisation dans les questions d'égalité des sexes ou dans un domaine connexe, les titulaires d'une licence en études des conflits avec des cours sur l'égalité des sexes obtiendront-ils des points complets ou seulement des points partiels ? 2. En ce qui concerne l'exigence d'une expertise en analyse de données quantitatives - diplôme d'un établissement d'enseignement reconnu en analyse de données quantitatives ou dans un domaine connexe tel que les statistiques, un master en économie avec des cours sur les méthodes statistiques et une thèse en économétrie se verront-ils attribuer des points entiers ? En ce qui concerne l'expérience professionnelle mentionnée au point B, les expériences professionnelles antérieures dans des contextes de développement non internationaux sont-elles considérées comme une expérience valable ?
Réponse 4	<ol style="list-style-type: none"> 1. Non, un baccalauréat en études des conflits avec (ou sans) des cours sur les questions de genre ne sera pas acceptée. Les cours sur l'égalité des sexes n'équivalent pas à une spécialisation dans les questions d'égalité des sexes. Notez que des points partiels ne sont pas attribués. 2. Oui, une maîtrise ou un doctorat en économie avec une thèse en économétrie démontre une connaissance acceptable de l'analyse des données quantitatives. Pour réaliser une thèse de maîtrise en économétrie, il faut avoir une connaissance avancée des méthodes statistiques et effectuer une analyse quantitative de phénomènes ou de questions économiques, etc. 3. Pour l'exigence 1.5 B, seul le premier élément requiert une expérience du contexte des pays en développement.
Question 5	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre entreprise ne dispose pas actuellement d'un NAE. Par conséquent, nous ne pouvons pas accéder au portail des marchés publics. Pouvez-vous s'il vous plaît partager les réponses aux demandes de clarification par e-mail ? 2. Pour les entreprises étrangères qui subissent des retards dans le processus d'attribution des NEA, est-il possible de soumissionner alors qu'elles ont demandé un NEA mais avant de le recevoir ? 3. Dans le cas d'une entreprise commune ou d'un consortium, deux ou plusieurs parties peuvent-elles facturer le MAECD séparément ?
Réponse 5	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cette DDP et tous les addenda sont affichés sur AchatetVentes.gc.ca. 2. Veuillez consulter la section 1 Instructions aux soumissionnaires, sous 13. Conditions d'attribution des contrats, un NEA est requis avant l'attribution du contrat, donc oui, il est possible de soumissionner sans ce document. 3. Veuillez consulter la section 6 : Formule type de contrat, sous 1.8 Pouvoirs du membre responsable. Les factures doivent être reçues du membre responsable et les paiements sont effectués à celui-ci.
Question 6	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nous nous demandons s'il était possible de demander l'évaluation d'un seul des projets mentionnés. Nous serions intéressés par un appel d'offres pour l'évaluation des "Passerelles technologiques pour l'engagement citoyen", mises en œuvre par Equitas en Jordanie, en Tunisie, au Maroc et en Égypte. Cela correspond le mieux à la configuration régionale et à l'expertise de notre équipe MENA.
Réponse 6	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cela n'est pas possible. Le champ d'application de l'évaluation couvre les sept interventions de développement décrites à la section 2.2.

B. TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.